

## ADR Matières dangereuses - Formation initiale de base

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositifOrganisme responsable et  
contactAFTRAL - PAYS BASQUE  
LANDES OUEST  
Valerie LARREGNESTE  
05.59.55.88.17  
valerie.larregneste@aftral.com

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Formation ouverte à tout stagiaire susceptible  
de devenir conducteur routier

## Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

Etre autorisé à transporter, en national et en international, les produits suivants : Gaz (Cl. 2), Liquides inflammables (Cl. 3), Matières solides inflammables (Cl. 4.1), Matières sujettes à l'inflammation spontanée (Cl. 4.2), Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables (Cl. 4.3), Matières comburantes (Cl. 5.1, Peroxydes organiques (Cl. 5.2), Matières toxiques (Cl. 6.1), Matières infectieuses (Cl. 6.2), Matières corrosives (Cl. 8) et Matières et objets dangereux divers (Cl. 9) suivant les moyens de transport : Colis, Grand Récipient pour Vrac, Grand Emballages, Conteneur, Conteneur pour vrac, Conteneur citerne £ 3 m3, Citerne ou Véhicule batterie £ 1m3, Véhicule vrac solide (benne)

## Contenu et modalités d'organisation

Appréhender le contexte réglementaire de la formation Prévenir les risques associés aux produits chimiques et aux gaz Identifier les documents obligatoires Appréhender les exemptions relatives aux transports Identifier les différents types d'emballage Identifier les règles de signalisation et de placardage des véhicules Appréhender les règles de chargement - calage - arrimage des matières conditionnées Identifier les équipements du véhicule, de protection / prévention en fonction des marchandises dangereuses transportées Optimiser la sécurité durant le transport Appréhender les risques liés au feu Assurer sa sécurité, celle des tiers et de l'environnement en situation d'incident / accident Identifier les obligations des différents intervenants Mettre en application ses acquis Examiner et traiter les questions diverses Contrôler des connaissances

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base initiale - Sans niveau spécifique

 Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00201937	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST			
00248735	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST			
00321828	du 02/01/2023 au 29/12/2023	Mouguerre (64)	AFTRAL - PAYS BASQUE LANDES OUEST			

00375736

du 01/01/2024 au  
31/12/2024

Mouguerre  
(64)

AFTRAL - PAYS  
BASQUE LANDES  
OUEST

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC

00607608

du 01/05/2025 au  
31/12/2025

Mouguerre  
(64)

AFTRAL - PAYS  
BASQUE LANDES  
OUEST

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC